

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 7
Fouvoirs : 1
Votants : 8

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

652

30 MARS 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois le dix mars à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 6 mars 2023

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean – Philippe, MARC- MARTIN Nicole, TEITGEN Carole, JULIEN Gilles, LIONS Pascale

Absente excusée : DEBRUYNE Caroline

Absent non excusé : M THIBAULT Darig

Pouvoirs : Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN M. Pierre

385-DEVIS MAITRE D'ŒUVRE « PROJET RENOVATION 1 RUE DE SOLOGNE »

Monsieur le maire présente au conseil municipal le devis de maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecture ALBERTINI BROCHARD à Selles sur Cher, concernant le projet de rénovation de la maison sise au 1 rue de Sologne.

Ce devis basé sur une estimation de travaux de 120 000 € HT, comporte les phases suivantes, sur la base d'honoraires au taux de 10% du montant des travaux :

- Esquisse.....	1 200 € HT
- Avant-projet.....	2 450 € HT
- Dossier de consultation des entreprises.....	3 200 € HT
- Assistance à la passation des contrats de travaux.....	840 € HT
- Direction de l'exécution des travaux.....	3 750 € HT
- Assistance à la réception des travaux.....	560 € HT
TOTAL.....	12 000 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, le devis du cabinet ALBERTINI BROCHARD, pour l'ensemble des phases et sur la base d'honoraires au taux de 10% du montant des travaux, hors les travaux de charpente couverture dont l'urgence a obligé la commune à les traiter directement et préalablement au dossier de consultation des entreprises.

Les crédits nécessaires à ces honoraires seront inscrits au budget 2023, section investissement

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 25 mars 2023

Certifié exécutoire le 25 mars 2023



[Handwritten signature]